



POLE ENFANCE JEUNESSE

Information Rentrée 2023/2024

Dossier/Réservations/Règlement

- Accueils matin/soir (garderie)
- Restauration scolaire
- Accueil de loisirs du mercredi + vacances

Contact :

Pole Enfance Jeunesse

Mairie de Plogonnec

Mail : periscolaire@plogonnec.fr ou enfance-jeunesse@plogonnec.fr

Tel : 02-98-91-72-06

Informations, documents à télécharger...:

Site internet de la commune Plogonnec.fr

Application smartphone [CityAll / Plogonnec](#)

Pages FB : [alshdeplogonnec](#) et [Restaurant-Scolaire-Plogonnec](#)

Accès portail parents :

<https://parents.logiciel-enfance.fr/plogonnec>



1. Dossier d'inscription

RENOUVELLEMENT

= **Mon enfant était inscrit aux services périscolaires en 2022/2023**

Les renseignements sont conservés sur votre accès « portail parents » (coordonnées, informations de santé...).

Il est simplement demandé de **valider la fiche enfant**, après avoir, si nécessaire, indiqué les changements éventuels (*adresse, numéro de tel. des parents, particularités...*).

Les réservations sont possibles uniquement si la fiche a été validée (depuis le 12 juin 2023)

NOUVELLE INSCRIPTION

= **Mon enfant n'a jamais fréquenté les services périscolaires municipaux**

Une fiche de pré-inscription est à compléter sur place à l'accueil Mairie (ou par échange de mail : enfance-jeunesse@plogonnec.fr).

Un accès sera créé au portail parents à partir des éléments renseignés (informations/liens de connexion communiqués par mail –SPAM à contrôler éventuellement-)

2. Réservations

Les réservations souhaitées sont à renseigner en ligne (restaurant scolaire, accueil périscolaire « garderie », accueil de loisirs).

<https://parents.logiciel-enfance.fr/plogonnec>

(ID : mail communiqué aux services/MDP : à créer ou réinitialiser si perdu)



3. Memento règlement/modalités d'inscription

RESTAURANT SCOLAIRE

FORMULE ANNUELLE :

Inscription [via le PORTAIL PARENTS](#)

Repas facturé 3.65€ (4.20€ pour les résidents hors commune)

Annulation/modification possible si prévisible d'un mois sur l'autre. A renseigner [au plus tard le 28 du mois précédent](#)

FORMULE MENSUELLE :

Inscription d'un mois sur l'autre, [au plus tard le 28 du mois précédent](#) [via le PORTAIL PARENTS](#)

Repas facturé 3.65€ (4.20€ pour les résidents hors commune)

FORMULE OCCASIONNELLE :

Inscription ponctuelle, non prévisible d'un mois sur l'autre.

A faire par mail à periscolaire@plogonnec.fr

Repas facturé 5.30€

Absences :

1^{er} jour d'absence facturé, jours suivants décomptés

(pas de justificatif à prévoir).



ACCUEIL PERISCOLAIRE (matin/soir, jours d'école)

Inscription possible d'une semaine sur l'autre, au plus tard le VENDREDI MIDI pour la semaine suivante. A effectuer [sur le PORTAIL PARENTS](#)

Facturation selon Quotient Familial (Cf. grille tarifaire) pour familles de Plogonnec ayant communiqué leur numéro d'allocataire CAF ou dernier avis d'imposition. Tarif 7 sans information transmise ou pour résidents hors commune.

Point de vigilance : Pénalité pour non réservation (si 5 présences ou + non réservées/mois) ou retard des parents, impactant l'heure de fermeture de la structure (18h45 au Bourg, 18h30 à St Albin).

ALSH mercredi et vacances scolaires (accueil de loisirs)

Mercredis : Inscription possible d'une semaine sur l'autre, SELON LES PLACES DISPONIBLES, au plus tard le VENDREDI MIDI pour la semaine suivante. A effectuer [sur le PORTAIL PARENTS](#)

Vacances scolaires : Inscription possible SELON LES PLACES DISPONIBLES, au plus tard à 2 semaines du début des vacances et selon dates fixées pour juillet-aout (mi-juin). A effectuer [sur le PORTAIL PARENTS](#)

Facturation selon Quotient Familial (Cf. grille tarifaire) pour familles de Plogonnec ayant communiqué leur numéro d'allocataire CAF ou dernier avis d'imposition. Tarif 7 sans information transmise, ou pour résidents hors commune.

Absences : Cf règlement.



La grille tarifaire et le règlement des services périscolaires municipaux pour 2023/2024 ont été validés au Conseil Municipal du 07/07/2023 et sont disponibles sur le portail parents ou en Mairie.

Les services municipaux sont à votre disposition
pour tout complément d'information
ou accompagnement dans les démarches
(contacts en première page).



*Une porte ouverte est organisée à l'accueil périscolaire du bourg
le samedi 9 septembre entre 14h à 17h
(découverte des locaux, rencontre de l'équipe, informations diverses).*

Vous y êtes bienvenus !

